

Etudier à l'Etranger

ESPAGNE

- **Informations**

- ✓ **Langue officielle:** Espagnol
- ✓ **Capitale:** Madrid
- ✓ **Population:** 45 957 671 (2009)
- ✓ **Superficie:** 505.992 km²
- ✓ **Monnaie:** Euro
- ✓ **Indicatif téléphonique:** +34
- ✓ **Domaine internet:** .es

- **Enseignement**

L'éducation en Espagne dépend du Ministère de l'Education et des diverses Communautés Autonomes qui composent l'Etat Espagnol. La qualité de l'Enseignement Supérieur espagnol est reconnue. Actuellement, il existe 75 universités publiques et privées. La plus ancienne est l'Université de Salamanque créée au XIIIème siècle.

Il faut signaler que ces universités délivrent toute sorte de diplômes d'ingénierie et d'architecture.

Il existe également plusieurs grandes écoles de commerce et de gestion qui jouissent d'un grand prestige telles que l'IESE ou l'ESADE, entre autres.

- **Conditions d'admission & d'inscription**

L'Université espagnole est ouverte à tous les étudiants étrangers qui doivent répondre à certaines conditions d'admission :

Pour accéder à l'université espagnole avec un BAC marocain, ou autres, il est nécessaire de :

1. Solliciter l'équivalence des diplômes marocains, ou autres, par ceux correspondants espagnols.
2. S'inscrire à l'examen d'accès à l'Université "Selectividad" par l'Université Nationale d'Enseignement à Distance (UNED). L'inscription devra s'effectuer au mois d'Avril et de Juillet.
3. Réussir la "Selectividad" (à cet examen on ne peut se présenter que quatre fois, cependant pour améliorer la note obtenue à l'examen de "Selectividad" le candidat pourra se présenter autant de fois qu'il le souhaite).

L'examen de Selectividad se compose de deux phases: générales et spécifiques.

- La phase générale permet d'évaluer la maturité et les compétences de base, en particulier la compréhension du dialogue, l'utilisation des outils de la langue en rapport avec l'analyse, la synthèse et l'expression écrite.

- La phase spécifique comprendra un examen qui se composera des épreuves suivantes :

a) Une épreuve écrite qui consiste à faire un commentaire d'un texte en langue espagnole de caractère générale ;

b) Une épreuve écrite composée d'un questionnaire de culture générale sur l'histoire de la philosophie ou l'histoire de l'Espagne.

c) Une épreuve écrite pour évaluer le niveau des acquis par rapport à une langue étrangère préalablement choisie par l'étudiant (français, anglais, allemand, italien ou portugais). Le choix de la langue doit être effectué au moment de l'inscription.

d) Une épreuve écrite à choisir parmi les matières suivantes : Análisis musical II - Anatomía aplicada - Biología - CC. de la Tierra y medioambientes - Dibujo artístico II - Dibujo técnico II - Diseño - Economía de la empresa - Electrotecnia - Física - Geografía - Griego II - Historia de la música y de la danza - Historia del arte - Latín II- Literatura universal - Matemáticas aplicadas a las CC. Sociales II - Matemáticas II - Química

- Técnicas de expresión gráfico - plástica - Tecnología industrial II

L'étudiant pourra choisir une matière dans la phase générale et jusqu'à 4 matières dans la phase spécifique dont il souhaite passer l'examen. Celles-ci seront différentes à celles choisies au préalable.

- Avant de choisir les matières de l'examen de «Selectividad», il est recommandé à tous les élèves de contacter l'université où ils souhaitent poursuivre des études pour s'informer sur les matières adéquates pour leur carrière.

- Chaque épreuve consiste en un questionnaire écrit.

- La durée de chaque épreuve est d'une heure et demie avec un intervalle de 45 minutes.

- Toutes les épreuves (sauf celle de la langue étrangère) se font en langue espagnole.

- Il faut obtenir un minimum de 5 points (sur 10) pour réussir les épreuves d'accès à l'université. Même avec ce résultat, il y a des facultés qui exigent une ponctuation plus élevée pour s'y inscrire.

4. Ces épreuves auront lieu au Maroc (à Tanger, Nador, Casablanca et Rabat).

5. Après avoir réussi l'examen de Selectividad, il faut effectuer la préinscription dans les délais établis par chaque faculté espagnole.

6. Les candidats peuvent présenter leur dossier de candidature auprès de l'université de leur choix. Chaque université rendra public la procédure, les délais et la documentation nécessaire pour être admis dans ses établissements.

7. Certaines Facultés ou Écoles Techniques Supérieures offrent un nombre très réduit de places, d'ailleurs, elles exigent les meilleures qualifications dans les « Pruebas de Acceso a la Universidad (P.A.U.) ».

8. Dans le cas des études d'Arts Plastiques, Traduction et Interprétariat, Sciences des Activités Physiques et Sportives et les Enseignements conduisant à un Double Titre Espagnol et Étranger, les universités peuvent réaliser des épreuves spécifiques qui permettent d'évaluer les aptitudes des candidats pour les arts plastiques, pour la traduction dans une des langues modernes connues, pour les activités physiques et sportives et les compétences dans la communication orale et écrite de la langue étrangère choisie. Pour des renseignements plus précis sur tout ce qui concerne la Selectividad, veuillez consulter le site web officiel : <http://info.uned.es/selectividad/index.html>

Les élèves issus du système éducatif de l'Union Européenne, devront consulter la page web de l'UNED (<http://www.uned.es/accesoUE>)

Le système universitaire :

Après l'adaptation à l'espace européen de l'enseignement supérieur (EEES), la nouvelle structure d'études universitaires de l'Espagne est composée de trois cycles : Grado, Master et Doctorado.

1er cycle : Grado

El Grado, qui remplace les anciens titres et diplômes d'études supérieures, a une durée de 240 crédits ECTS répartis sur quatre années scolaires (y compris le travail de fin d'étude).

El Grado est structuré comme suit :

Cours de formation de base (minimum de 60 crédits) - Les matières obligatoires - Les matières au choix - Les stages externes (maximum 60 crédits) - Projet de fin d'études (minimum de 6 crédits et un maximum de 30) - La reconnaissance des activités culturelles (maximum 6 crédits). L'étudiant doit s'inscrire à un minimum de 9 crédits et un maximum de 90 crédits par année universitaire.

2^{ème} cycle : Master

Les Masters ont une durée de crédits ECTS entre 60 et 120, répartis sur une ou deux années universitaires.

Les études de Master officielles sont destinées à la spécialisation des étudiants dans leur formation académique et professionnelle, ainsi, un diplôme de l'enseignement supérieur (EEES), reconnu par tous les Etats signataires de l'Espace européen leur est attribué.

Les élèves peuvent être admis dans un master en fonction des critères spécifiques propres au Master choisi et qui permettent d'évaluer le mérite.

Les universités disposent d'un comité de coordination qui définit les procédures et critères d'admission au cycle Master.

Plus d'informations sur les études supérieures dans les universités espagnoles sont disponibles depuis le lien suivant :

www.guiauniversidades.uji.es

3ème cycle : Doctorat

Les études de doctorat en Espagne sont destinées à la formation avancée des étudiants sur les techniques de recherche. Elles sont divisées en deux parties : La première consiste à étudier au moins 60 crédits, et la deuxième comprend un travail de recherche (une thèse) avec soutenance devant un jury. La durée d'un doctorat s'étale généralement sur trois à quatre années.

Crédits ECTS : ECTS (European Credit Transfer System) est la norme adoptée par toutes les universités de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES), elle garantit un rapprochement entre les différents systèmes européens d'enseignements supérieurs.

Les crédits ECTS sont basés sur le travail personnel des élèves : Horaires scolaires, les études, les recherches et la pratique.

Un crédit ECTS correspond à 25 heures de travail de l'étudiant.

Une année académique équivaut à 60 crédits à plein temps.

- **Langue**

Les études supérieures exigent une bonne expression orale et écrite ainsi que la maîtrise des techniques spécifiques comme la prise rapide de notes ou la synthèse d'un document. La réussite des études en Espagne dépend principalement du niveau de la langue Espagnole. Par ailleurs, certaines universités exigeront une attestation de votre niveau d'Espagnol. Il est donc très important voire obligatoire, d'évaluer le niveau de l'étudiant.

DELE:

Diplôme d'Espagnol comme Langue Etrangère (DELE) sont des diplômes officiels d'accréditation du niveau de compétence et de la maîtrise de la langue

Espagnole. Il est accordé par l'Instituto Cervantes au nom du ministère de l'Éducation de l'Espagne,

Pour demander le VISA D'ETUDES, il faut s'informer auprès du Consulat Général d'Espagne correspondant au domicile du demandeur (Rabat, Casablanca, Tanger, Tétouan, Nador ou Agadir).

- **Vie étudiante**

Le logement :

Les logements universitaires peuvent s'avérer une solution pour un bon nombre d'étudiants. Toutefois, il est à noter que certains campus ne disposent pas de résidences.

Le meilleur moyen pour se loger reste le recours aux agences immobilières et aux petites annonces. Des étudiants choisissent également la formule de la colocation..

- **Adresses et liens utiles**

Ambassade d'Espagne Rabat

Rue Ain Khalouiya, Route des Zaers, km 5.300

Souissi, Rabat - Maroc

Tél. : 037 63 39 00

E-mail : ambespma@mail.mae.es

Tout ce qui concerne la Selectividad : <http://info.uned.es/selectividad/index.html>

Pour le Visa d'Etudes, s'informer auprès du Consulat Général d'Espagne correspondant à votre domicile (Rabat, Casablanca, Tanger, Tétouan, Nador ou Agadir)

Pour les Bourses d'Etudes, contacter le Service de Coopération de l'Ambassade d'Espagne à l'adresse suivante :

Av. Ain Khalouiya Km. 5,3 Rabat

Tél : 0537633900

Fax : 0537656404

Email: emb.rabat@mae.es

Les adresses des consulats de l'Espagne au Maroc

Consulat d'Espagne Agadir
49, rue Ibn Batouta
80000-AGADIR

- **Bourses**

Chaque université reçoit des bourses de la part du Ministère de l'Education. Celles-ci sont accordées à l'étudiant selon des critères pré-établis.

Autres bourses : Des bourses importantes peuvent être obtenues à travers des programmes Erasmus Mundus, il s'agit d'un Programme de Coopération et de Mobilité au niveau de l'Enseignement supérieur.

Il fait valoir l'image de l'Union Européenne en matière éducative, soutient des cours de Master européens de haut niveau et prévoit aussi des bourses financées par l'U.E. pour les étrangers. [www.europa.eu.int/comm/educacion/ programme](http://www.europa.eu.int/comm/educacion/programme)

Le Ministère des Affaires Etrangères, par le biais de l'Agence Espagnole de la Coopération Internationale, a son propre programme de bourses destinées aux étudiants étrangers.

Pour toute information, adressez-vous au Service de Coopération de l'Ambassade d'Espagne :

Av. Ain Khalouiya Km. 5,3

Rabat, Tél : 0537633900

Fax : 0537656404

- **Visas**